

UN(E) CONSEILLER(E) EN AMENAGEMENT - URBANISME

Vous souhaitez vous impliquer dans le développement durable des territoires, à travers la préservation du foncier agricole et le partage équilibré de l'espace entre les différents usages (agriculture, forêt, habitat) ?

La Chambre d'agriculture du Cher, recrute un(e) conseiller(e) aménagement-urbanisme qui viendra en appui aux agriculteurs, aux responsables agricoles et aux élus locaux.

Au sein du service Environnement, Filières et Territoires, vous contribuerez au dialogue territorial et à la mise en œuvre de la politique de la Chambre d'Agriculture.

Vos Missions

Vous réaliserez **des études** (diagnostics agricoles, études préalables agricoles, études d'impact agricole...).

Vous **accompagnerez les agriculteurs** concernés par des projets d'aménagement.

Vous accompagnerez les collectivités dans **l'élaboration et le suivi de leurs documents de planification** (SCOT, PLUI, PLU...).

Vous rédigez **les avis institutionnels** de la Chambre d'Agriculture sur les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement, les permis de construire.

Votre Profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 en **droit rural / droit de l'urbanisme**, ou **aménagement du territoire / urbanisme**, ou **ingénieur agriculture/agronomie**.

Une **première expérience** dans le domaine l'aménagement et de l'urbanisme serait un plus.

Vous connaissez et avez **un intérêt pour le milieu agricole**.

Vos Compétences

Vous êtes **rigoureux** et **autonome**.

Vous disposez de bonnes **capacités d'analyse et rédactionnelles**.

Vous avez un goût pour le travail en équipe, pour le travail de **terrain**.

Curieux, vous êtes **polyvalent** et vous avez une bonne capacité d'**adaptation**.

Votre structure d'accueil



Emploi CDI - Poste à pourvoir au **dès que possible**

Poste basé à Saint-Doulchard (18) avec déplacements sur le Cher / la région Centre Val de Loire

Permis VL indispensable. Véhicule d'entreprise partagé à disposition.

Rémunération : selon expérience et diplôme

18 jours de RTT par an - Accord de télétravail en vigueur

Participation mutuelle santé. Restaurant d'entreprise.

Date limite de dépôt des candidatures : **02 janvier 2023**

Candidature (lettre de motivation et cv) à adresser à : Mr le Directeur de la Chambre d'agriculture du Cher, 2701 Route d'Orléans, 18230 SAINT-DOULCHARD Ou par mail à recrutement@centre.chambagri.fr